

Image not found or type unknown



Non restitution de la caution

Par **popo84130**, le **16/01/2013** à **19:59**

bonjour a tous j'etais locataire d'un appartement lors de l'etat des lieux d'entrée bon nombre de choses etaient notifié 28 trous dans le mur de cuisine volet defectueux rnhors lorsque j'ai voulu recuperer ma caution mon proprio a noptifier des frais des refections de trou reparartion des volet un entretien de la chaudiere ou la oui je suis d'accord mais en plus il ma facturer des pieces de remplacement alors qu'elle fonctionné bien et comme au premier redndez vous du chauffagiste elle n'etait pas la elle m'as fait facturer le déplacement du technicien hallucinant non?nmerci de vos réponses par avance